



COMMUNE DE LUSSAC

Conseil municipal

Envoyé en préfecture le 12/11/2024

Reçu en préfecture le 12/11/2024

Publié le

Nombre de conseillers :

ID : 033-213302615-20241112-2024\_11\_09-DE

En exercice : ..... 15  
Présents : ..... 14  
Votants : ..... 15  
Absents : -excusés : 1  
Procurations : ..... 1

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°2024\_11\_09

**Objet :** Choix du devis pour le lave-vaisselle du restaurant scolaire

L'an deux mille VINGT QUATRE, le 4 novembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de LUSSAC, régulièrement convoqué le 28 octobre 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal sous la présidence de M. GATINEL Didier, Maire

**Présents :** M. GATINEL Didier, Maire, M. MESSAHEL Maurice adjoint, Mme FORESTIER Nathalie adjointe, M. LAGARDE Dominique adjoint, M. VERBRUGGHE Manuel, Mme MASIN Claudie, M. ROCHER Dominique, M. BIBENS Sylvain, Mme PARET Aurélie, M. DELAIRE Claude, Mme FLEURY Aurore, Mme DELFOUR Isabelle, M. BOUDOT Vincent, Mme SABACA Emmanuelle conseillers municipaux.

**Absent :**

**Absents excusés :** Mme CHASSAGNE Annie

**Exclus :**

**Procurations :** Mme CHASSAGNE Annie à Mme MASIN Claudie

**Secrétaire de séance :**

POUR : 15

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Monsieur LAGARDE, 3<sup>ème</sup> adjoint au Maire, explique qu'il est nécessaire de changer le lave-vaisselle du restaurant scolaire.

Il présente un devis de la société EURL ACTION CLIMATIQUE 100% FROID pour un montant de 2 736,66 euros TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de valider le devis de la société EURL ACTION CLIMATIQUE 100% FROID pour un montant de 2 736,66 euros TTC.

A Lussac, le 04/11/2024  
Le Maire,

Didier GATINEL

